

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 47 (1939)

Heft: 15

Vereinsnachrichten: Schweizerischer Samariterbund = Alliance suisse des Samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DAS ROTE KREUZ LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa

Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes
und des Schweizerischen Samariterbundes.

Organe officiel de la Croix-Rouge suisse
et de l'Alliance suisse des Samaritains.



Crusch-Cotschna

Organo della Croce-Rossa svizzera e
della Federazione svizzera dei Samaritani.

Organ da la Crusch-Cotschna svizra e
da la Lia svizra dals Samaritains.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizra

Erschaint wöchentlich. Abonnementspreis Fr. 2.— per Jahr, Einzelnummer 20 Cts. Redaktion: Zentralsekretariat des Schweizerischen Roten Kreuzes, Taubenstrasse 8, Bern. Administration und Annoncen-Regie Rotkreuz-Verlag, Buchdruckerei Vogt-Schild A.-G., Dornacherstrasse, Solothurn, Postcheck Va 4, Telefon 2.21.55 — Publication hebdomadaire. Prix d'abonnement frs. 2.— par an, prix du numéro 20 cts. Rédaction: Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, 8, Taubenstrasse, Berne. Administration et Publicité: Editions Croix-Rouge, Imprimerie Vogt-Schild S. A., Soleure, Compte de chèques Va 4, Téléphone No 2.21.55

Schweizerischer Samariterbund Alliance suisse des Samaritains

Repetitionskurse für Samariter-Hilfslehrer und -lehrerinnen.

Im kommenden Herbst wird der S. S. B. nach Bedürfnis an verschiedenen Orten des deutschen und französischen Sprachgebietes anderthalbtägige Repetitionskurse für Hilfslehrer und -lehrerinnen durchführen. Wir ersuchen die Vorstände unserer Sektionen höflich, bis zum 15. August 1939 unserem Sekretariat die Namen und genauen Adressen der Teilnehmer melden zu wollen, die sie zu entsenden beabsichtigen. Wir benötigen diese Anmeldungen, um die Kursorte zu bestimmen. In diesen Kursen sollen folgende Themata behandelt werden: *Blutstillung, künstliche Atmung und Transporte*. Nur die angemeldeten Teilnehmer haben Anspruch auf Rückvergütung der Hälfte der Billettkosten dritter Klasse und auf Unterkunft und Verpflegung. Die am Kursort selbst oder in nächster Nähe wohnenden Teilnehmer, die zu Hause übernachten können, erhalten nur das Mittagessen am Sonntag zu Lasten der Zentralkasse. Die übrigen haben Anspruch auf Nachtessen am Samstag, Logis, Frühstück und Mittagessen am Sonntag. (Getränke immer zu Lasten der Teilnehmer.) Die Kurse dauern jeweils Samstag von 14 bzw. 15 Uhr, je nach Zugverbindungen, bis 19 Uhr, und Sonntags von 8—12 und 14 bis zirka 17 Uhr. Das genaue Arbeitsprogramm wird erst später festgelegt werden.

Wir ersuchen die Hilfslehrerverbände, zu gleicher Zeit wie die schweizerischen Kurse keine eigenen Tagungen durchführen zu wollen.

Cours de répétition pour moniteurs et monitrices samaritains.

En automne prochain, aussi bien dans la Suisse alémanique qu'en Suisse romande — selon les besoins — l'A. S. S. organisera des cours de répétition d'une durée d'un et demi jour pour moniteurs et monitrices samaritains. Nous prions les comités de nos sections de bien vouloir communiquer à notre secrétariat jusqu'au 15 août 1939 les noms et adresses exactes des participants qu'ils auront l'intention d'y déléguer. Nous avons besoin de ces inscriptions afin de pouvoir fixer les localités où les cours seront donnés. Dans ces cours on traitera les sujets suivants: *Hémostase, respiration artificielle et transports*. Seuls les participants annoncés auront droit au remboursement de la moitié du prix de billet 3^e classe ainsi qu'au logement et aux repas. Les participants habitant à la localité même ou dans les environs des lieux des cours qui pourront donc loger chez eux n'auront droit qu'au dîner du dimanche, qui sera à la charge de la caisse centrale. Pour les autres l'A. S. S. supportera les frais du souper le samedi, du logement, du petit déjeuner et du dîner le dimanche. Toutes les boissons sont toujours à la charge des participants. Les cours dureront les samedis de 14 respectivement 15 heures, selon les communications ferroviaires,

jusqu'à 19 h et les dimanches de 8 à 12 et de 14 à 17 heures environ. Le programme détaillé sera fixé plus tard.

Nous prions les associations de moniteurs de ne pas mener de propres cours de pair avec les cours suisses.

Cours de moniteurs-samaritains à Vevey du 15 au 23 avril 1939.

Aux candidats du cours.

Nous vous avons envoyé en temps utile le programme pour ce cours et un règlement pour la formation d'instructeurs et de moniteurs-samaritains, ainsi que nos statuts et différents règlements etc. Nous vous prions de bien vouloir *étudier* consciencieusement tous ces règlements et de les prendre avec vous. Prière de se munir d'un carnet pour prendre des notes.

Le billet pour le cours est payé par les sections. Les frais du cours, y compris les frais du repas en commun et du logement des participants, pour autant que ceux-ci ne peuvent manger et loger chez eux, sont payés par la caisse centrale de l'A. S. S. (boissons toujours à la charge des participants). La participation au dîner en commun est obligatoire pour tous les élèves.

Direction médicale: M. le Dr Charles Miéville, Vevey.

Direction pratique: M. Aug. Seiler, Vevey.

Administration: Comité de la section de Vevey.

Local du cours: Collège classique, Vevey.

Rassemblement des participants et organisation du cours: Samedi, 15 avril, à 15 h., à l'Hôtel «Touring et Gare».

Préparation des candidats: Les participants au cours sont tenus de se préparer soigneusement et de répéter tout le programme tant théorique que pratique. Des lacunes dans les branches indispensables constatées à l'examen préparatoire doivent être comblées jusqu'au début du cours, où aura lieu l'examen d'admission définitif.

Renseignements: Logement et repas à l'Hôtel «Touring et Gare». Tous les renseignements complémentaires seront donnés à l'ouverture du cours.

*

L'examen final aura lieu le dimanche 23 avril 1939, à 9 heures, aux Galeries du Rivage, rue du Torrent.

Nos amis samaritains qui s'y intéressent sont cordialement invités à assister à cet examen. Cette invitation s'adresse en première ligne aux moniteurs et monitrices des sections voisines. Ceux qui désirent prendre part au banquet à l'Hôtel «Touring et Gare» à 12 h. 30 (prix frs. 3.—, sans boissons) sont priés de s'annoncer au plus tard jusqu'au vendredi 21 avril à notre secrétariat.

Veillez agréer, chers collègues samaritains, nos salutations les meilleures.

Le secrétaire général: E. Hunziker.